

Avis de Soutenance

Madame Colette COURTOIS

ARTS VIVANTS DOMINANTE MUSIQUE

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*La musique et la danse dans les fêtes de l'ancien comté de Nice durant la période savoyarde
(1388-1860)*

dirigés par Monsieur Luc CHARLES-DOMINIQUE

Soutenance prévue le **vendredi 24 mars 2023** à 8h00

Lieu : Université Côte d'Azur Campus Carlone 98, Bd Édouard Herriot 06200 NICE
Salle : du Conseil

Composition du jury proposé

M. Luc CHARLES-DOMINIQUE	Université Côte d'Azur	Directeur de thèse
Mme Cécile REYNAUD	Ecole Pratique des Hautes Études	Rapporteuse
M. Giovanni GIURIATI	Université des Lettres et de Philosophie de Rome-Sapienza	Rapporteur
Mme Nathalie GAUTHARD	Université d'Artois	Examinatrice
Mme Nicoletta GUIDOBALDI	Alma Mater Studiorum Università di Bologna, Dipartimento di Beni Culturali	Examinatrice
M. Laurent FOURNIER	Université Côte d'Azur	Examineur

Mots-clés : Musique,Danse,Fêtes,Instruments de musique,comté de Nice,Royaume de Savoie

Résumé :

Les fêtes, dans leur multiformité, qui se sont tenues dans l'ancien comté de Nice durant la période de domination par la cour de Savoie (1388-1860) forment l'objet de cette étude située dans la continuité de travaux récents sur les fêtes, concentrée ici sur une sphère géographique peu explorée jusque-là. Empreintes du sacré, du politique, du social, du divertissement ou du rituel, parfois germes de violence ou au contraire canalisées et contrôlées, ces diverses fêtes mettent en évidence une vie musicale dans les processions, sur les tréteaux, dans les bals des fêtes officielles ou non, religieuses, familiales. Il s'agit de dresser un panorama des musiques des fêtes considérées tant pour leurs dimensions « savante » que « populaire », tout en reconnaissant que l'énonciation même de cette dichotomie n'en demeure pas moins une aporie tant les imbrications, les emprunts et les échanges réguliers qui s'opèrent entre les domaines s'avèrent nombreux. Il en va de même entre musique écrite et non écrite et musique profane et religieuse. Le dépouillement des archives confirme qu'elles sont, pour les fêtes non officielles tout du moins, composées de réglementations et de coercitions, ce qui engendre un déséquilibre dans l'élaboration d'une histoire musicale entre celle des fêtes « populaires » et celle des fêtes officielles. Pour les besoins méthodologiques, une

typologie de la fête à l'appui du corpus d'archives constitué a permis de déceler les moindres indices d'une vie musicale festive. Quels sont les statuts et l'impact sur la vie festive locale des musiciens d'église, des musiciens professionnels, semi-professionnels ou amateurs, « joueurs d'instruments » et leur rôle dans les pratiques dansées ? Y avait-il une spécificité de la fête niçoise ? Étant donné la complexité du phénomène festif, dont l'étude nécessite à la fois le recours à l'histoire, l'anthropologie, l'ethnomusicologie, la recherche se veut pluridisciplinaire, à la fois verticale par sa diachronie et horizontale par l'étude comparative transversale. Puisse cette étude combler un vide dans l'histoire sociale des fêtes, de leurs musiques et de leurs danses.